



Mairie de Puteaux
Service Voirie
131, Rue de la République
92800 PUTEAUX
Tel : 01 46 92 92 92
Fax : 01 49 01 93 67

Demande d'autorisation pour une Benne

1 - PETITIONNAIRE

Nom :
Adresse :
Responsable des travaux :
Téléphone :
Fax :
E mail :
Référence de cette demande :
Date de la demande :

2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Adresse des travaux :
Nature du bateau (pavés, revêtements bitumineux, béton, etc.) :
.....
.....
Longueur du bateau :
Largeur du bateau :
Entreprise chargée des travaux :
Adresse :
Tel :
Fax : E mail :
N° de Siret : N° d'APE :
Nom du responsable (à contacter en cas de problème) :
Tel :
Date de début des travaux:
Durée prévue pour les travaux:
Adresse de la facturation :
.....
.....
.....

Le pétitionnaire est informé par la présente et s'engage :

- à assurer la circulation des piétons et la continuité de son cheminement si les travaux ont lieu sur la totalité du trottoir,
- à construire un passage piétons d'environ 1,80 m sur la chaussée protégé et éclairé la nuit si la partie laissée libre sur le trottoir est trop exigüe,
- à laisser le libre passage des portes cochères et à s'assurer qu'aucun obstacle (pavés, matériaux, outils, etc.) ne gênera la circulation des piétons,
- à afficher la permission de voirie de manière à être visible de la voie publique.
- à installer si nécessaire une palissade de chantier du type "Ville de Paris", à savoir une clôture jointive pleine verte et grise avec maintien en pied par blocs béton et en aucun cas par scellement au sol conformément à l'arrêté du Maire du 30 Mars 1994.

Cette autorisation doit être adressée **au moins 31 (trente un) jours ouvrables** avant le commencement des travaux aux Services Techniques de la Ville de Puteaux, 131 rue de la République, 92800 Puteaux.

Date :

Signature et cachet :

Pièce à fournir obligatoirement tamponné, signé et daté avec la demande :

- Photo de l'emplacement
- Plan d'occupation du sol par la benne

Tout dossier incomplet sera rejeté